



Seine-info

N° 24 - juin 2000

Association pour l'aménagement du Quartier Seine de Juvisy

Association loi 1901 N°06498 du 12/05/1989

1. La rénovation rue de Draveil : 3 étapes
2. Le stationnement
3. La traversée de la gare
4. Plan de déplacements urbain
5. La Poste
6. Les tags
7. Plus de cohérence : plan d'ensemble pour le quartier !

Ne pas jeter sur la voie publique



L'ÉDITO du président

Ça bouge, Quartier Seine

Chers amis, chers adhérents,

Notre « Seine Info » du début de l'année 1999 ne pouvait que constater : « rien ne bouge » dans le quartier !

Ce début d'année 2000 nous a redonné espoir.

L'APAQS a toujours eu depuis sa création comme objectif, « mieux vivre notre quartier » et par conséquent, « mieux vivre à Juvisy ».

C'est pourquoi, bien qu'une partie du quartier ait eu le sentiment que l'interdiction de la circulation des poids lourds sur les quais de Seine avait totalement ignoré les problèmes causés par leur détournement sur la rue de Châtillon et la rue Montessuy, nous sommes persuadés que vous comprendrez que tel n'était pas le souhait de notre association !

L'objectif clairement exprimé par l'APAQS :

« interdiction totale de tous les poids lourds de plus de 7,5 t sur tout le quartier » mais également sur l'ensemble de la ville, ainsi que sur les berges de Seine des villes riveraines (de Viry à Villeneuve-le-roi). Cette solution est d'ailleurs encouragée actuellement par les conseils régionaux et départementaux, ainsi que par les pouvoirs publics, qui préconisent un développement des transports non routiers (réseaux ferrés et fluviaux).

Dans ce journal, nous abordons les projets d'aménagement de la rue de Draveil, des carrefours Montessuy/Châtillon, l'amélioration du stationnement, l'aménagement des friches industrielles, la nécessité d'un plan d'ensemble pour tout le quartier, mais aussi les tags, la sécurité, la fermeture de l'annexe de la poste le samedi ...

La tâche est difficile, mais très intéressante, voire motivante. C'est notre avenir, notre qualité de vie, celle de nos enfants, qui sont en jeu, et ce n'est pas un jeu !...

Nous voulons « mieux vivre notre quartier ».

Faites nous connaître vos points de vue et n'hésitez pas à nous écrire. Merci d'avance !

Patrice MONCEAUX

Trois étapes envisagées pour la rénovation totale de la rue de Draveil

1. Travaux de voirie :

Ces travaux concernent la rue de Draveil, mais aussi le carrefour avec la rue Monttessuy et l'aménagement de la sortie de la gare. Ils pourraient commencer en juillet 2000

2. Rénovation des devantures :

Une aide de la Région pour la rénovation des devantures est possible, avec le « *Fonds d'intervention et de soutien aux activités de commerce* » (FISAC). Ces aménagements restent évidemment à l'initiative des commerçants et les procédures administratives pourraient débuter en 2001.

3. Réhabilitation des logements anciens :

Une aide de l'État, avec l'« *Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat* » (ANAH), pourrait être mise en oeuvre, pour transformer les logements anciens en « *logements sociaux* » et les procédures, à l'initiative des propriétaires, pourraient démarrer en 2002.

Rencontre avec Thierry Dupuis, président de l'Association des commerces de Juvisy

Comment mettre à profit la rénovation de notre rue de Draveil et relancer les activités de commerce de notre quartier ?

Constatant le grand nombre de personnes empruntant chaque jour la rue de Draveil (on parle de 8 000 par jour en semaine !), les commerçants du quartier ont conscience que la rénovation de la rue, qui semble enfin décidée, est la chance à saisir.

C'était le thème de la réunion organisée à l'initiative de l'APAQS, avec les commerçants du quartier et le président de l'Association des commerces de Juvisy, Thierry Dupuis, le 20 avril dernier.

Thierry Dupuis, connu surtout des commerçants du Centre et du Plateau, est venu apporter son soutien à cette initiative et tenter de convaincre les commerçants du quartier Seine, de rejoindre son association, avec de solides arguments : L'Association compte aujourd'hui 120 adhérents. Beaucoup de sujets sont abordés, en plus des traditionnelles animations commerciales : par exemple, les conséquences sur les commerces proches des trois

sorties de la gare actuelle, de la création d'une gare « multimodale » (SNCF + gares routières) à Juvisy.

Le budget annuel de l'Association est de 260 000 F. Ces fonds ont servi à participer au financement du nettoyage de la rue piétonne (40 000 F.), au plan de fleurissement, à l'amélioration de l'éclairage (35 000 F.). Ils ont financé les diverses animations commerciales (120 000 F.) et les décorations de Noël (40 000 F.) etc. ; cette énumération fut l'occasion pour un commerçant du quartier, de signaler que, rue de Draveil, les guirlandes installées pour les fêtes de fin d'année n'ont pas pu être éclairées, faute d'avoir été branchées !

L'un des intérêts de l'Association juvisienne des commerces repose sur le principe suivant : au montant de l'adhésion (900 F. par an), s'ajoutent une somme égale versée par la mairie et une autre, par le Département, portant ainsi la contribution initiale à 2 700 F par adhérent.

Quelques avis ont été donnés sur la rue de Draveil par les commerçants ; par exemple :

- Ouvrir les commerces le week end ; aucune solution claire n'a pu être retenue.
- Inciter les habitants du quartier se rendant de l'autre côté des voies ferrées, côté mairie, à utiliser la rue de Draveil : dans le cadre de la transformation de la gare, par l'aménagement d'un nouveau souterrain, sans avoir à passer par l'actuel contrôle d'accès aux quais.
- Placer des panneaux pour signaler clairement aux automobilistes empruntant le pont de Seine, la présence d'une zone de commerces rue de Draveil.

L'avenir de la rue de Draveil, c'est un peu l'avenir de tout notre quartier

La réhabilitation de la rue de Draveil, attendue depuis si longtemps, est-elle le point de départ d'un véritable renouveau de tout notre quartier ? Ou bien arriverait-elle trop tard ?

Le peu d'intérêt qu'a suscité notre quartier dans le passé (il n'est que de constater son état général pour comprendre qu'il reste beaucoup à faire ...), le départ de nombreux commerçants qui, à chaque fois, diminue un peu plus la diversité du choix proposé, amènent certains à penser que ces travaux arrivent trop tard.

Certes, la situation est difficile, mais nous avons la volonté de défendre notre quartier. Pour cela, il fallait que ça bouge : la décision prise cette année par le Conseil municipal et l'annonce de commencer les travaux dès cet été, sont des signes encourageants.

En fait, la première étape de cette rénovation a peut-être été engagée il y a plusieurs années par les commerçants eux-mêmes, lorsqu'ils ont alerté l'opinion et les pouvoirs publics, par une manifestation à travers Juvisy, jusqu'à la mairie, et refusé l'insécurité de la gare et de ses abords, devenue intolérable.

Les usagers avaient malheureusement dès cette époque, commencé à changer leurs habitudes, délaissant la gare de Juvisy et les commerces de la rue de Draveil, au profit d'autres lieux, ressentis comme moins risqués ... Difficile de revenir sur le passé. Mais la situation a bien changé aujourd'hui, et si la police reste encore vigilante, la rue, elle, a retrouvé sa sérénité.

La concertation

Nous ne connaissons pas encore avec précision le projet, soumis à modification. Mais on en connaît les grandes lignes.

La voie restera ouverte aux voitures, en sens unique : vitesse limitée à 30 km/h ; plus de « trottoirs », mais un traitement différencié du revêtement pour délimiter les parties réservées prioritairement aux piétons, aux voitures ou aux aires de livraison. Dans l'état actuel du projet, plus de stationnement non plus : ceux-ci seraient reportés, en nombre limité, aux abords immédiats de la sortie de la gare, rue Jean Argeliès et rue Danton. Après avoir beaucoup insisté auprès du

Maire, l'APAQS a finalement pu être reçue par Pierre Tessier, adjoint au maire, quelques heures avant que nous tenions notre réunion avec les commerçants, le 20 avril dernier. On peut espérer que les remarques de l'APAQS et celles des commerçants (le Maire a rendu récemment visite à certains d'entre eux), sont la cause de la dernière touche apportée ... La réunion publique d'information promise par la mairie, est repoussée à plus tard ... Cependant, si les travaux doivent commencer en juillet (objectif à tenir impérativement !), il faut faire vite.

Les suggestions

L'avant projet de réfection de la rue de Draveil a été examiné par les commerçants présents à la réunion du 20 avril, invités par l'APAQS. Les principales remarques ont été les suivantes :

- L'emplacement des aires de livraison est à revoir ; le stationnement courte durée pose toujours problème : le projet actuel les supprime totalement, au bénéfice des abords immédiats, rues Danton et J. Argeliès.
- Dans tous les cas, la gestion du stationnement courte durée sera délicate : un contrôle par la police municipale sera-t-il suffisant ? (deux agents pour tout Juvisy ...).
- Le stationnement en permanence de l'un des taxis, en l'absence de chauffeur, est abordé, ainsi que celui des « voitures ventouse ».
- L'emplacement pour handicapé peut être maintenu rue Jean Danaux.
- Il faudrait mieux étudier le fonctionnement actuel de la sortie de gare. La possibilité de s'arrêter, pour les voitures en attente des personnes qui sortent de la gare, pourrait être maintenue, tout en améliorant la sécurité des piétons.
- Les passages réservés aux piétons sont trop étroits sur le projet présenté.
- Pour délimiter les différents espaces, des barrières seraient jugées extrêmement dangereuses ; les plots (80 cm de hauteur environ) sont préférables et plus esthétiques.
- Il est demandé que les emplacements des poubelles, les jours de ramassage, ne gênent pas le fonctionnement de la rue. Il est également demandé que le ramassage se fasse à heure fixe, de préférence de bonne heure le matin. Le soir après 19 heures serait préférable.
- L'accent est mis sur la nécessité de donner à la rue un caractère accueillant, esthétique et de bien l'éclairer. Mettre des fleurs, pas du béton !

Le passage souterrain débouchera- t-il rue Danton?

Concernant le devenir de la gare, associé à celui des commerces, on s'inquiète toujours de la possibilité d'ouvrir sur la rue Danton, le deuxième passage souterrain SNCF. François Lauzeral, Conseiller municipal, a indiqué que la municipalité de Draveil avait fait pression pour que ce projet soit retenu. Mais, invités par le Maire, les élus de Draveil sont venus constater l'absence d'intérêt et même, les inconvénients d'une telle mesure ; ils sembleraient avoir renoncé à ce recours. Par ailleurs, la SNCF, au vu des frais d'installation d'entrée et sortie à prévoir, ne serait pas très disposée à engager les travaux.

plan de déplace- ments urbains (PDU)

Une enquête publique sur le Plan de déplacements urbains (PDU) en Île de France, aura lieu du jeudi 2 juin au jeudi 13 juillet 2000.

À Juvisy, un dossier sera à la disposition du public pour consultation à la mairie pendant toute cette période, ainsi qu'un registre d'enquête où chacun pourra inscrire ses critiques, remarques et suggestions.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Juvisy, jeudi 22 juin 2000, de 14 à 17 h.

Aller à pied au centre de Juvisy ...

Vous avez certainement eu l'occasion de vous rendre à pieds au marché. Peut-être l'avez-vous fait en emmenant vos enfants, ou en traînant derrière vous un caddie ... Peut-être même vous est-il arrivé de devoir croiser quelqu'un, un peu avant la descente d'escalier, vous savez, là où un « chasse-roues » en ciment diminue la largeur du trottoir, tout en stockant fidèlement les eaux, les jours de pluie ... Si le mauvais temps vous a découragé, vous avez peut-être tenté le passage souterrain de la gare. Pas très sympathique, le parcours ... et pas fait pour les caddies ... Encore faut-il vous être muni de votre ticket de passage.

Avez-vous un ticket ?

Si vous habitez Quartier Seine et que vous souhaitez bénéficier d'une autorisation permanente de passage (valable un an) dans le souterrain de la gare, il faudra vous munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone ...) et vous rendre à la permanence de la mairie « Juvisy-rencontre » situé face à la bibliothèque. On vous remettra immédiatement une petite carte dans laquelle vous glisserez le ticket qui vous permettra de franchir les tourniquets, sans être inquiété.

BULLETIN D'ADHÉSION 2000 à l'APAQS

Association pour l'aménagement du quartier Seine de Juvisy-sur-Orge

M., Mme., Mlle. : Nom Prénom

Adresse : n° escalier rue

désire adhérer (renouveler mon adhésion)* à l'A.P.A.Q.S.

Je joins un chèque de 50 F. à l'ordre de : A.P.A.Q.S., BP n°3, 91261 Juvisy CEDEX.

Date et signature

* Rayer la mention inutile

ASSEZ DE TAGS !

Nos murs continuent de se couvrir de tags, quand ce ne sont pas les vitrines des magasins qui sont rayées.

Le problème est soulevé par les riverains qui participent à la Commission sécurité quartier Seine. Celle-ci se réunit plusieurs fois par an à la mairie, en présence de la Police nationale.

Un problème identique est posé à Athis-Mons, ville avec laquelle Juvisy est sensée partager un « Contrat local de sécurité » avec l'État.

On étudie le problème ...

Encore faut-il avoir la volonté d'aboutir : brigades spécialisées de surveillance, nettoyage immédiat et systématique ; et ne pas donner l'impression que ce type d'« art nouveau » est encouragé, y compris dans des lieux privés ou publics non autorisés.

FERMETURE DE L'ANNEXE DE LA POSTE LE SAMEDI

Suite à la décision de fermeture, le samedi matin de l'annexe de la poste, quartier seine, nous avons fait part, au receveur, de notre étonnement.

Il nous a répondu que la fréquentation, ce jour là, étant très faible et limitée essentiellement à la fin de matinée,

il a en effet, jugé plus efficace, pour une meilleure qualité du service public, de renforcer plutôt les effectifs de la poste centrale ce jour-là.

Nous ne pouvons accepter cette fermeture. Comment la qualité du service public peut-elle être améliorée quant les usagers du quartier seine qui travaillent toute la semaine, sont obligés de se rendre

à la poste centrale dans des conditions de circulation et de stationnement que l'on sait ? Pourquoi une telle discrimination entre quartiers d'une même ville ?

Si vous souhaitez agir pour la réouverture de l'annexe de la poste le samedi matin, revoyez-nous la pétition ci-dessous, que nous ferons parvenir au maire et au receveur de la poste.

Monsieur le receveur,
compte tenu de mes horaires de travail et des difficultés à se rendre à la Poste centrale, je soussigné :

nom

Adresse

souhaite que l'annexe de la Poste, rue Montessuy, reste ouverte le samedi matin.

Signature

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SEINE

NECESSITÉ D'UN PLAN D'ENSEMBLE

En ce début d'année 2000 la municipalité semble décidée à entreprendre le réaménagement du quartier Seine Ee Juvisy. Cela devrait commencer par la rue de Draveil, véritable poumon du quartier.

Cependant nous ne pouvons que déplorer l'absence de plan d'ensemble dans tous ces projets et le puzzle risque fort d'être raté dans une quinzaine d'années, d'autant plus que la construction de la future gare multimodale, même s'il s'agit du long terme, n'est aucunement pris en compte.

Or, la refonte de la gare ne se limite pas au seul réaménagement intérieur, mais englobe les dessertes routières et piétonnes, les gares routières et les parkings, la réhabilitation de l'existant et les constructions nouvelles, les commerces, etc...

C'est pourquoi nous demandons que tous les projets en cours et à venir fassent l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Le principe de base, à notre avis, est de réaffirmer l'opposition de l'APAQS et de ses adhérents à une densification excessive de population, à une mauvaise gestion des nuisances, en particulier dues à la circulation des voitures et des poids lourds. Deuxième principe, élaborer un cahier des charges pour les futurs aménagements. Nous proposons ainsi quelques principes de base, qui devront bien entendu, être complétés par d'autres suggestions que vous pourrez nous faire :

- établir un plan de circulation intégrant la ville, les communes limitrophes, le projet de gare multimodale, la création d'une voie de circulation le long des voies ferrées en direction du nord ;

- rue de Draveil (cf. article l'avenir de la rue de Draveil) : aider à la réhabilitation du bâti ancien en logements sociaux, maintenir les commerces, installer une vraie supérette, un distributeur de billet, un commissariat de proximité pour assurer un véritable îlotage du quartier ...

- limiter la hauteur des constructions neuves dans tout le quartier à R+3, aménager des espaces verts et des jardins d'agrément, des trottoirs larges avec bacs à fleurs dans tout le quartier, améliorer la propreté et mieux prendre en compte l'esthétique du mobilier urbain et des aménagement de voirie ;

- rue Montessuy, rééquilibrer les alignements, en cas d'urbanisation de l'ex

ZAC Montessuy, afin de ne pas aggraver l'enclavement des pavillons existants, notamment en élargissant les trottoirs dans sa partie étroite,

côté numéros impairs ; planter des arbres dans sa partie large ;

- ouvrir une voie vers la Seine, au niveau du Point Cima, ce qui pourrait permettre, à ce niveau de la rue Montessuy, de créer un petit centre de quartier, avec par exemple, la création d'une placette ;

- assurer la mixité des logements nouveaux : logements privés non aidés, logements sociaux, activités artisanales ;

- rendre les trottoir aux piétons, en particulier devant l'immeuble du 51 rue Montessuy et du 4 rue de Châtillon en proposant des aménagement de parking aux résidents, ce qui permettrait de diminuer la largeur de la chaussée et par conséquent de « casser la vitesse » des véhicules ; faire un accès et un prolongement au parc de la rue Jean Argelies ;

- urbanisation du parking Jean Danaux avec des immeubles et des commerces de proximité, une place ouverte sur la Seine (esplanade) ;

- valorisation des bords de Seine en lieu de promenade et de loisirs ; sécurisation des rambardes pour les enfants ; piste cyclable, y compris sur le pont de la Première armée, embarcadère de bateaux de plaisance, guinguette ;

- réhabilitation de toute la « zone Drouard » : activité tertiaire, « magasin vert », logement en nombre limité, terrain de sport, activités de loisir ...

- rue de Châtillon, rendre le trottoir aux piétons en proposant un aménagement des aires de stationnement aux résidents et modification du carrefour avec la rue Montessuy tenant compte des difficultés accrues apportées par la réalisation de la ZAC Châtillon de Viry.